

# Commercialiser ses huiles essentielles et hydrolats en maîtrisant la réglementation pour l'étiquetage

## Objectifs

• Connaître les principales réglementations et étiquetages associés à la vente directe des huiles essentielles (vente au détail) • Connaître les principales réglementations associées à la production des huiles essentielles dans une distillerie ainsi que la vente en gros

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Modalité d'enseignement

distanciel

## Infos complémentaires



• AGRIBIO 04 •  
Les Agriculteurs 04 des Alpes  
de Haute-Provence

**Durée de la formation** 2 jour(s)

**Date limite d'inscription** 01/01/1970

## Tarifs

## Plus de renseignements

Mégane Véchambre

conseillerppam@bio-provence.org

Agribio 04

Village Vert - 5 Place de Verdun

04300

FORCALQUIER

Tel. 04 92 72 53 95

N° d'organisme de formation :

93040050504

**Taux de satisfaction** : %



**Modalités d'accès :**

[Conditions générales de formation](#)

[Règlement intérieur](#)

## Dates, lieux et intervenants

**08 janv 2026**

09:00 - 12:30 (3,5hrs)

04000 Visioconférence

Pauline SURCIN, chargée d'affaires réglementaires au Comité Interprofessionnel des Huiles Essentielles françaises (CIHEF)

**15 janv 2026**

09:00 - 12:30 (3,5hrs)

04000 Visioconférence

Pauline SURCIN, chargée d'affaires réglementaires au Comité Interprofessionnel des Huiles Essentielles françaises (CIHEF)

## Inscrivez vous en remplissant le formulaire en ligne suivant :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdmN7x2j49HdC\\_wZV9yV6tFVghWjM-oMyMQ07yPvAZhHjavnQ/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdmN7x2j49HdC_wZV9yV6tFVghWjM-oMyMQ07yPvAZhHjavnQ/viewform)